

Appel à manifestation d'intérêt pour la rénovation énergétique de logements en centre-ville

Chère consœur, cher confrère

La Ville de Marseille et la SPLA IN vont lancer de nombreux petits chantiers de rénovation de logements en centre-ville de Marseille en 2024.

Une grande partie de ces logements sont en copropriété, souvent de type « 3 fenêtres marseillais ».

Le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône et les Architectes de la Rénovation Méditerranée portent le message suivant auprès des acteurs publics :

« La rénovation des copropriétés est complexe, touchant des domaines de structure, de réseau, d'isolation, d'hygrométrie, d'urbanisme et de juridique, et doit être systématiquement **pilotée par un architecte** »

Serais-tu intéressé•e pour travailler sur ce type de dossier ?

Les compétences nécessaires sont :

- Une bonne connaissance de la rénovation énergétique, notamment au travers des formations FEEBAT MOE
- Une bonne connaissance de la rénovation, notamment dans la typologie particulière du « 3 fenêtres marseillais »
- Une bonne connaissance du fonctionnement des copropriétés

Le Sa13 et les ADLRm vont organiser au printemps une série de formations destinées aux architectes sur ces 3 sujets, afin que tous les architectes intéressés puissent répondre sereinement à ces marchés.

Il faut également savoir que ces rénovations vont concerner des populations dites « précaires ». Travailler sur ces opérations va donc demander un engagement social de l'architecte.

Si tu es intéressé•e, merci de le faire connaître et de répondre à ce courrier avant le 31 janvier 2024 :

Je suis intéressé•e pour intervenir sur ces opérations de rénovation en copropriété Je suis intéressé•e par une formation sur :

La rénovation énergétique Le 3 fenêtres marseillais Les copropriétés Autre

Je suis intéressé•e par la rénovation, mais dans un autre cadre

Tes coordonnées :

Tu as bien noté que le marché du bâtiment neuf recule, et que ce n'est pas conjoncturel.

C'est une bascule, qui va s'amplifier dans les années à venir, entre les fonds consacrés à la construction neuve et les fonds consacrés à la rénovation de l'existant, notamment rénovation énergétique (mais pas que...).

Les études montrent que pour tenir la trajectoire des Accords de Paris concernant la transition énergétique, en 2030 la moitié des fonds disponibles pour le secteur du Bâtiment seront consacrés à la rénovation (Source : BuildUp Skill 2).

S'engager sur ce marché, c'est pour une agence d'architecture, anticiper les transformations à venir...

Dans l'attente de ton retour, Confraternellement.

Pour le Syndicat des Architectes des Bouches du Rhône - **Maxime Repaux** Pour les Architectes de la Rénovation Méditerranée - **Bernard Coppé**